

Paris, le 19 janvier 2010

A Mesdames et Messieurs les Présidents d'Université

Madame la Présidente et Chère Collègue,
Monsieur le Président et Cher Collègue,

La réforme de la formation et du recrutement des enseignants fait l'objet depuis maintenant plus de 18 mois d'une opposition sans précédent au sein de la communauté universitaire, et au-delà. Le 21 décembre dernier, lors du CNESER, le rejet du projet de circulaire de cadrage des masters par une majorité sans appel (35 contre, dont la CPU ; 3 pour ; 1 abstention) a marqué un temps fort dans notre engagement déterminé pour obtenir le retrait d'une réforme dont les enjeux sont majeurs. Pour l'avenir des jeunes et de la société toute entière, cette réforme ne doit pas être appliquée.

En vous transmettant, dès le 23 décembre, une circulaire inchangée, le gouvernement a pris de front l'ensemble de la communauté universitaire. La publication début janvier des arrêtés « concours » instituant sans inflexion les choix gouvernementaux illustre la volonté élyséenne, réaffirmée lors des vœux du Président de la République au monde de l'éducation de l'enseignement supérieur et de la recherche, de voir la réforme appliquée dès le printemps. Déjà dans certaines académies (Bordeaux, Créteil, Lille, Montpellier...), les lauréats des concours pourraient être affectés sur des postes complets, et leur formation renvoyée au deuxième semestre. Ils seraient alors remplacés par des étudiants préparant eux-mêmes les concours, alors en stages dit « 108h ». A ce titre, le cas de l'académie de Créteil administré par le recteur Marois, au rapport éponyme, est éloquent.

Au-delà de la volonté de restreindre les dépenses engagées dans le recrutement de fonctionnaires, en limitant drastiquement le nombre d'épreuves -tant d'admissibilité que d'admission- le gouvernement opère un resserrement du champ et de la nature des mesures des connaissances et aptitudes requises des futurs enseignants au risque de voir échapper certains candidats dont les profils mériteraient une investigation plus approfondie. Devant de telles rationalisations, ce sont les étudiants des milieux les plus modestes qui risquent d'être les plus touchés. En revanche, il instaure une nouvelle épreuve devant prétendument servir à vérifier les capacités des candidats à « agir en fonctionnaire de l'état de façon éthique et responsable » mais qui, de fait, fournit les moyens d'exercer une pression idéologique sur les candidats en exigeant d'eux allégeance et conformisme. Cette épreuve est inadmissible et constitue les prémisses d'entraves lourdes aux libertés des enseignants.

Le SNESUP-FSU a rappelé à de nombreuses reprises, en accord avec la communauté universitaire et son expression incontestable, son exigence de retrait de la réforme, des décrets et des textes d'application déjà publiés. C'est une nécessité pour que s'engage une véritable négociation pour une tout autre réforme qui garantisse une réelle amélioration de la formation des enseignants. Nous avons appelé l'ensemble des collègues et des étudiants à refuser l'application de la réforme de la formation des enseignants et rejeter toutes les tentatives d'improvisation pédagogiques, pour introduire des parcours de formation des enseignants, susceptibles de bouleverser en profondeur les Masters existants et mettre en péril les IUFM.

Dans le prolongement du vote de rejet de la circulaire de cadrage et des motions votées dans de nombreux conseils d'administration d'université, les positions de la CPU réunie en séance plénière le 21 janvier ne seront pas sans conséquence. En cela, votre implication dans ces débats et vos argumentations en faveur d'une tout autre réforme ne bouleversant pas toute l'offre de master et, par voie de conséquence la recherche, et ne mettant pas en péril les IUFM, devraient peser. Nous vous appelons donc à faire connaître à tous les niveaux de l'institution et auprès de tous ses acteurs vos prises de position en ce sens. S'appuyer sur l'avis des collègues, ou leurs expressions dans les conseils que vous présidez, contribuerait au renforcement de la cohésion de notre communauté.

Veuillez agréer, Madame la Présidente, Chère Collègue, Monsieur le Président, Cher Collègue, nos sincères salutations.



Stéphane TASSEL
Secrétaire Général



Michelle LAUTON
Secrétaire Générale Adjointe.

Syndicat National de l'Enseignement Supérieur – FSU

78, rue du Faubourg Saint-Denis – 75010 – PARIS

Tél. : 01. 44. 79. 96. 21. – Fax : 01. 42. 46. 26. 56.